

# Aiguèze

## Bulletin Municipal

FEVRIER 2015



### Le mot du maire

# Edito6

NUMÉRO

Il est difficile de débiter l'année sans évoquer les événements tragiques qui ont marqué la nation toute entière. Les qualificatifs manquent pour parler de ces actes, nous ne pouvons, et de manière unanime, au-delà des considérations religieuses politiques ou d'appartenance quelconque que condamner fermement de tels agissements. Il faut toutefois se garder de tomber nous même dans l'intégrisme en faisant l'amalgame. Il faut se garder d'avoir ou d'émettre des idées extrêmes et éviter les choix contraires à nos vraies valeurs vers lesquels certains voudraient nous orienter. Même si nous les jugeons perfectibles, faisons confiance aux instances de la république pour défendre nos valeurs de Liberté d'Égalité et de Fraternité. Faisons confiance à ceux qui nous gouvernent pour adapter et modifier les textes de loi et arriver à faire régner l'ordre et la loi, pour protéger notre beau pays de France.

J'ai été heureux, au nom de l'équipe municipale que vous avez mise en place de présenter nos vœux aux nombreux Aiguèzois présents le 10 janvier (environ 70).

J'ai évoqué les évolutions marquantes au niveau national avec les baisses de dotation, celles au niveau local avec l'appartenance à l'agglomération du Gard rhodanien et le combat pour conserver les prérogatives importantes gage de conservation de notre identité.

J'ai souligné la dynamique qui anime notre village, l'importance des associations et des actions réalisées en commun. J'ai remercié plusieurs fois les nombreuses personnes qui donnent de leur temps et de leur énergie, car je suis persuadé qu'il n'y a qu'en échangeant, en dialoguant et en faisant ensemble que nous pourrions envisager l'avenir avec optimisme et conserver à notre village son identité et sa cohésion.

Votre équipe municipale s'est attachée, dans une situation financière difficile, à poursuivre la dynamique de vie et à conserver ou valoriser notre espace de vie et notre patrimoine.

La dynamique de vie a été conservée en valorisant les manifestations proposées aux Aiguèzois et aux touristes, en cherchant les actions qui favorisent les échanges et le bien vivre à Aiguèze, en essayant de vous informer au mieux de la vie locale par le biais du bulletin municipal et du blog.

La valorisation de notre espace de vie s'est traduite par de nombreux travaux. Certains initiés antérieurement ont été réalisés (trottoir du chemin de liaison), d'autres projets ont été arrêtés (village de caractère). Depuis avril de nombreux travaux d'entretien ont été réalisés (stations de relevage des eaux usées, cimetière, début de révision de la toiture à la blanchisserie...), des actions de remise à niveau des installations ont été entreprises (pompe d'alimentation du château d'eau), des travaux ont été effectués sur les bâtiments (travaux au hangar de la blanchisserie pour en permettre la location) d'autres sur le terrain pour permettre les écoulements d'eau (place du portail haut). En parallèle, le donjon a occupé beaucoup de temps, soulevé de nombreuses interrogations et obligé à de nombreuses correspondances. En opposition avec nos souhaits initiaux, notre équipe a été dans l'obligation de recourir une nouvelle fois à un emprunt conséquent pour effectuer les réparations du donjon. Les subventions attendues n'ont pas été à la hauteur de ce que nous espérions, notamment celle du conseil général (0€). Ce nouvel emprunt obligera à des choix dans les années à venir, certains projets seront à nouveau peut-être abandonnés (les pistes DFCI par exemple) pour permettre de financer l'essentiel.

Lors de la campagne électorale, nous ne vous avons pas fait de promesses importantes, celles que nous avons faites ont été tenues. En 9 mois, nous n'avons pas fait de révolution, nous espérons seulement avoir satisfait la plupart de vos attentes et avoir été à votre écoute dans l'intérêt général.

Pour l'avenir : Pour vous et vos familles, je souhaite, avec l'ensemble des adjoints et du conseil municipal vous présenter nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Pour le village, je souhaite pour le village que les choix que nous feront soient toujours animés par l'intérêt général. Que ces choix soient toujours judicieux et visent à conserver au village ses valeurs.

**En 2015, qu'il fasse bon vivre à Aiguèze !**

# La vie municipale

## Compte-rendu du conseil municipal



### Conseil du 10 Février 2015

#### LES PERSONNES PRÉSENTES:

Alain CHENIVESSE, Marie-Christine HERAUD,  
Patrick LEFRANCOIS, Rémi PEROLLET,  
Charles BASCLE, Salud CHABOT, Alain COSTE,  
, Annie FRICAUD, Bernadette VALIDIRE

-Absents : R. VINCENT donne procuration à  
C. BASCLE ; A. COSTA donne procuration à  
MC. HERAUD et R. PEROLLET donne  
procuration à A. CHENIVESSE

-Secrétaire de séance : MC. HERAUD

#### LES DIFFÉRENTS POINTS ÉVOQUÉS:

Le maire demande s'il y a des  
remarques sur le compte rendu  
du dernier conseil du 13 janvier  
2015.

En l'absence de remarques, le  
Compte rendu est adopté à  
l'unanimité.

La séance est ouverte à 20h05,  
les points suivants sont évoqués :

**1. Procès opposant M. Fabre à la mairie :** Après en avoir délibéré et entendu M. Fabre, présent à la réunion du conseil, le conseil demande à ce que le jugement prononcé par le tribunal de grande instance de Nîmes soit exécuté et que M. Fabre quitte les locaux de la blanchisserie.

**2. Points abordés lors du conseil communautaire :** Le maire fait un point très rapide des sujets évoqués lors du dernier conseil communautaire. Le compte rendu de ce dernier conseil communautaire sera envoyé par messagerie à tous les conseillers. Le maire se tenant à disposition pour donner des explications complémentaires.

**3. Régularisation de propriété du chemin de liaison :** après une présentation de la situation, le conseil demande au maire de régulariser la situation du chemin de liaison en concertation avec M. Pascal Baume.

**4. Règles d'occupation du domaine public :** devant la recrudescence des pots de fleurs et objets de tous genres, qui

polluent notre espace public et de nature à faire perdre le label du village, le maire proposera au conseil une série de mesures pour réglementer l'occupation de l'espace public.

**5. Aire de jeux enfants :** Le montage du dossier pour subventionner cette opération est en cours.

**6. Commission stationnement :** S'appuyant sur les éléments recueillis lors de la réunion de concertation organisée avec les Aiguèzois en septembre, la commission a livré ses premiers éléments de réflexion. Des solutions existent mais le dossier est complexe. En prenant en compte les besoins des résidents permanents, des résidents secondaires, des employés et des résidents dans les hôtels et chambres d'hôtes le nombre de places de stationnement utile avoisine les 160. Il reste encore à stationner nos visiteurs. Toutes les pistes sont explorées pour trouver la solution la plus adaptée et à moindre coût. La réflexion et les études vont se poursuivre avec pour objectif de finaliser cette opération courant 2016.

**7. Point des travaux prévus en 2015 :** Les objectifs pour la période 2015/2016 restent limités à ceux liés au stationnement, à l'aire de jeux pour enfants et les travaux d'entretien général (eau, bâtiments, chemins...).

**8. Repas des aînés :** La date du repas des aînés est fixée au dimanche 26 avril 2015. Cette date permettra de profiter des premiers beaux jours.

Marie-Christine Héraud et Bernadette Validire sont en charge de trouver le restaurant et de dresser la liste des inscriptions. L'âge de 64 ans est maintenu pour accéder au rang des aînés du village. La somme allouée par la commune à ce repas est de 25 € par personnes. Les élus et employés communaux sont cordialement invités à participer, les conjoints y sont conviés à titre payant.

Une attention sera faite pour les aînés qui ne pourront être présents en raison de leur état de santé.

**9. Prêt du matériel et outillage municipal :** La mairie a récemment fait l'acquisition de matériels pour permettre le travail des employés municipaux. A l'exception du matériel peu sensible (échelles, brouette), ce matériel ne sera pas prêté aux particuliers. Concernant les matériels peu sensibles, la responsabilité des emprunteurs sera engagée en cas de dégradation ou disparition.

**10. Remplacement de la secrétaire de mairie en période estivale :** Le conseil émet un avis favorable pour l'emploi d'un jeune chargé de l'accueil en mairie et du traitement des affaires courantes pour une durée de 1 mois (dont 1 semaine

# La vie municipale

## Compte-rendu du conseil municipal



### Conseil du 15 Février 2015

en doublure avec la secrétaire).

**11. Location du logement de l'école :** Le logement de l'école sera disponible à la location à compter du 1 mai. Une recherche de locataire est ouverte, les demandes sont à adresser en mairie. En cas de demandes multiples, le conseil municipal décidera du choix du locataire.

**12. Travaux four à pain la Roquette :** Le conseil décide de répondre favorablement à la demande de M. Louis FRICAUD, agissant en tant que président de l'association Culture et Loisirs, visant à daller l'espace devant le four.

**13. Cotisation d'adhésion à l'association des PBVF :** Le maire présente les nouvelles conditions d'adhésion à l'association des PBVF. Participation socle fixée à 3€ par habitant ; forfait de 100 € et contributions aux deux commissions (qualité

et développement – notoriété) fixées à 0,10 € par habitants. Ces nouvelles dispositions amènent la part communale à évoluer de 754 à 861 € pour l'année 2015.

**14. Adhésion fondation du patrimoine :** Le maire informe le conseil du renouvellement de l'adhésion de la commune à la fondation du patrimoine. Le coût de cette adhésion est de 50 €.

**15. Demande de prêt de matériel :** L'association des parents d'élèves de Saint Julien de Peyrolas demande à bénéficier du prêt de 20 tables et 40 bancs en vue de la fête des écoles du 19 juin 2015. Cette demande sera honorée en fonction des disponibilités (fête de la musique aux mêmes dates).

**16. Demande de subvention à l'association des parents d'élèves de l'école de Saint Julien de Peyrolas :** la décision d'attribution d'une subvention

avait été validée lors du dernier conseil. Après étude de l'effectif de nos enfants participants aux activités de cette école une subvention de 600 € est attribuée (identique à celle versée en 2014).

**17. Demande de subventions formulée par l'association française des scléroses en plaque :** cette demande est rejetée, le conseil ayant déjà déterminé les associations auxquelles il souhaite apporter une aide.

**18. Bilan ONF et prospective 2015 :** M. Raymond, agent ONF en charge de notre secteur à remis en mairie le rapport des travaux 2014. Il propose des travaux pour 2015 pour un montant de 2070 €. Ces travaux seront étudiés, conditionnés par le besoin réel et les possibilités financières de la commune.

La séance est clôturée à 22h45. A Aiguèze, le 12 février 2015.

### Elections départementales le 22 et 29 mars

**ATTENTION :** changement de bureau de vote pour le 29 mars

Les 22 et 29 mars vous voterez pour vos «Conseillers départementaux» :

Les élections départementales remplacent les élections cantonales et désignent les membres du conseil départemental (ex-conseil général) dans le cadre du canton.

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront ainsi tous remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux. Le mode de scrutin change également : deux conseillers départementaux seront élus dans chaque canton au scrutin binominal à deux tours. Les

candidats devront se présenter en binôme composé d'une femme et d'un homme. Cette disposition vise à poursuivre un objectif de parité .

**ATTENTION !!!**

**Pour le deuxième tour des élections départementales du dimanche 29 mars le bureau de vote est déplacé (pour cause de manifestation JEMA) dans la salle de l'ancienne école.**





# La vie municipale

## Citoyenneté



### Bravo aux électeurs aigüezoïs

Grâce au civisme aigüezoïs et à un taux de participation proche des 96% lors des dernières élections municipales, notre village va recevoir le diplôme d'argent de la Marianne du civisme 2014.



Fédération Nationale des Associations d'Anciens Maires et Adjointes de France

**ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE des ANCIENS MAIRES et ADJOINTS du GARD**

**ADAMA 30**

*Aigües-Mortes le 09 Février 2015*

*Monsieur Alain CHENIVESSE  
Mairie  
Place du Jeu de Paume  
30760 AIGUEZE*

**Objet : Elections Municipales des 23 et 30 Mars 2014**

*Monsieur le Maire et Cher Collègue,*

*Au cours de son Assemblée Générale du mercredi 25 Mars 2015 à partir de 10h00 BOUILLARGUES 30230 salle du bâtiment « la Bergerie » face à la Mairie, l'Association Départementale des Anciens Maires et Adjointes du Gard sera heureuse de vous remettre le diplôme d'ARGENT de la MARIANNE du CIVISME 2014 pour votre commune :*

*Strate de 101 à 250 électeurs inscrits avec un taux de participation de 95,89%.*

*Nous vous accueillerons à cette manifestation ainsi que les 17 autres Maires des communes lauréates de ces MARIANNES du CIVISME 2014.*

*Si vous souhaitez partager le repas qui suivra cette remise de diplômes, nous vous demanderons une participation de 30 euros, comme à tous les participants à ce moment convivial. Dans le cas où votre calendrier ne vous permettrait pas d'être disponible, nous vous serions reconnaissant de déléguer un de vos adjoints.*

*Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Maire et Cher Collègue, l'assurance de mes sentiments distingués.*

**Le Président,**

  
**Georges DURAND**

**P.J. : Coupon réponse**

**Siège social : chez Georges DURAND**

**83, impasse Jules Pagezy - résidence Le Clos Saint-Louis - 30220 AIGUES-MORTES**

**Tél. : 04.66.53.66.98 • E-mail : georgesdurand52@orange.fr**

# La vie municipale

An 2015



## Voeux 2015 de la municipalité

C'est dans une ambiance sympathique que s'est déroulée la cérémonie des traditionnels vœux de la municipalité pour cette nouvelle année 2015, ce samedi 10 Janvier à 18h, dans la salle de l'ancienne école.

Entre soixante et soixante-dix personnes étaient présentes parmi lesquelles Christine Malfoy (maire de saint-Martin et présidente du SGGA), les représentants de la gendarmerie de Pont-Saint-Esprit, ainsi que Jean-Luc Martin (représentant la commune de

saint-Marcel d'Ardèche et Vice-président au SGGA). René Fabrègue, maire de Saint-Julien de Peyrolas s'est excusé, des raisons de dernières minutes l'empêchant d'être présent.

Alain Chenivresse, maire, a tenu tout d'abord à tenir quelques mots sur les événements tragiques de ces derniers jours qui ont meurtri tout un pays, puis a invité l'assistance à observer une minute de silence. Il a ensuite tenu un rapide bilan sur l'année passée et sur l'avenir où il

a encore, entre autre, souligné le dynamisme des habitants de notre village. Il a, enfin, évoqué le souvenir des personnes disparues cette année et a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants du village.

La soirée s'est évidemment terminée par l'apéritif de l'amitié sous un signe commun : bonne année à tous et à toutes.



Ils nous ont quittés en 2014 en laissant un grand vide dans leurs familles et au village, ayons une pensée pour Paule Chabot, Georges Jouve, Monsieur Fernandez, Calixte Lavastre.

Ils ont rejoint le village pour s'y établir, souhaitons la bienvenue à MAS Isabelle, AUBANEL Isabelle, POTIN Clément et Amandine, Michael et Françoise LINNEY, TERRIER Valérie et Evelyne, LAVALOU Eric et MARQUET Isabelle, TERRAC Mathilda, VELY Aurélien, GRIMAUD Jean-Pierre, ARCHENAUULT-ROMEY Pascal.

# La vie municipale



## Aiguèze, un nom qui se justifie

Après la découverte d'une arrivée importante d'eau claire dans le réseau des eaux usées, des travaux ont été nécessaires place du jeu de paume. L'eau arrivant après infiltration, il a été difficile d'en déterminer l'origine. Les analyses de la teneur en chlore ne donnant pas de résultats fiables, nous avons été dans l'obligation d'analyser le PH et d'étudier les volumes d'eau distribués depuis le château d'eau pour en trouver l'origine (eau potable ou issue de la nappe).

Suite aux importantes précipitations, cette eau provenant certainement de la nappe phréatique suit le chemin du Barry pour alimenter les différents puits domestiques ou publics du village. A noter que dans la cave viticole de la famille Chabot, qui

est située 2,5 m de dénivellation au dessus de la place du village, le niveau de la nappe est seulement à 0,50 m du niveau de sol.

Lors des travaux, l'opération de pompage pour assécher la zone des travaux a permis d'évaluer un débit de 1,4 m<sup>3</sup>/h (soit plus de 33 m<sup>3</sup> par jour) qui se déversait dans le réseau et pour lequel nous avons à payer le traitement. Une dépense inutile qu'il fallait supprimer rapidement.

Les travaux entrepris ont permis de limiter les infiltrations vers le réseau d'eaux usées. Le regard situé au nord de la place sera rendu étanche pour obtenir un résultat satisfaisant.

Il ne reste plus à espérer que de telles infiltrations n'endommagent pas les réseaux vieillissants.



## Repas des aînés 2015 : 26 Avril

Depuis de nombreuses années, les "aînés" se retrouvent, invités par la commune, afin de partager un repas.

La date pour cette année a été fixée, par le conseil municipal du mardi 10 Février, au dimanche 26 avril 2015. Cette date permettra de profiter des premiers beaux jours.

Marie-Christine Héraud et Bernadette Validire sont en charge de trouver le restaurant et de dresser la liste des inscriptions.

L'âge de 64 ans est maintenu pour accéder au rang des aînés du village. La somme allouée par la commune à ce repas est de 25 € par personnes. Les élus et employés communaux sont cordialement invités à participer, les conjoints y sont conviés à titre payant.

Une attention sera faite pour les aînés qui ne pourront être présents en raison de leur état de santé.

Alors au 26 avril...





# Tourisme et Patrimoine

## Donjon



### Nouvelles du donjon 7- Suite et fin

Un donjon - un village et des aigüezoïses qui veulent garder leur patrimoine

Les travaux de notre Donjon sont aujourd'hui terminés. La réception des travaux a été réalisée le mardi 16 décembre. L'échafaudage va être démonté et nous pourrions enfin emprunter librement le chemin de ronde. Cette opération a débuté lorsque Hervé Ventajol a signalé en mairie la découverte d'une fissure. Les travaux d'expertise réalisés par la société CEREMA en mars et avril ont souligné la nécessité de travaux de confortement après une mission d'étude géotechnique. La mission d'étude et les travaux se sont succédés et ont été réalisés par la société FI Infrastructures de MONTFAVET. La solution retenue initialement a dû être adaptée aux réalités découvertes en cours d'exécution. Ces découvertes ne remettent en aucune façon le sérieux des études initiales, elles sont liées à une zone de roche non expertisée et située sur la face côté village. Les travaux ont été plus longs que prévus du fait des conditions météorologiques particu-

lièrement défavorables qui ont fait perdre 20 journées de travail à l'entreprise. Aujourd'hui, notre Donjon est sauvegardé, quelques années seront nécessaires pour que les lichens et la patine effacent toutes traces de la restauration, sa pérennité est assurée pour de nombreuses années. Il faudra toutefois rester vigilant car le nombre des ans a fait son œuvre sur l'ensemble du piton rocheux. Aujourd'hui, la sécurité des personnes empruntant nos remparts est assurée, l'image du village est conservée, les chemins de ronde et d'accès à la rivière ne risquent plus de dégradations. Les solutions trouvées pour en arriver à ce stade ont un coût. Les travaux d'expertise s'élèvent à 4254 €, ceux du bureau d'étude à 9516 €, ceux liés aux travaux eux-mêmes à 59040 €. Soit une enveloppe globale de 72810 €. Cette enveloppe (bien que toujours trop élevée) reste conforme à l'engagement financier voté par le conseil municipal. Pour

financer cette opération nous avons été dans l'obligation de recourir à l'emprunt (56 000 €) et à une ligne de trésorerie (20 000 €). A noter que la ligne de trésorerie sera remboursée avec les subventions obtenues. A l'occasion d'une manifestation de début de saison, la municipalité organisera (pas une inauguration car celle-ci a certainement dû être faite il y a quelques siècles !) un apéritif pour remercier les villageois de leur patience et ceux qui nous ont aidé : l'état au travers d'une dotation (DETR : dotation d'équipement des territoires ruraux), la Région avec l'appui du député Fabrice Verdier, le sénateur SUTOUR (au titre de son fond parlementaire). A noter que le Conseil Général ne s'est pas montré généreux (aucune subvention accordée), que nous sommes toujours en attente de réponse de la lettre adressée au président Jean Denat par la maire pour une éventuelle révision de la décision (patience !!!).



# La vie à Aiguèze

## Journées Européennes des Métiers d'arts

### JEMA

La municipalité organise le 28 et 29 Mars un salon des métiers d'art en centre village

#### Que sont les «JEMA»?

Depuis 2002, l'INMA (Institut National des métiers d'art pour la France) organise les Journées Européennes des métiers d'arts. Sur deux ou trois jours, elles ont pour but de faire évoluer le regard sur ces métiers entre artisans et arts, entre savoir faire et créations. Cette année le thème retenue est «territoires de l'innovation». Elles se dérouleront le 27, 28 et 29 Mars. Elles sont également parrainées par les «Plus Beaux villages de France».

#### Aiguèze et les JEMA ?

La municipalité a vu dans ces journées l'opportunité de mettre en avant les artisans d'art du village mais aussi son patrimoine et de son image.

Ainsi, partageant cette volonté de présenter le savoir faire des maîtres artisans qui ont permis à Aiguèze d'acquérir une richesse patrimoniale remarquable, le village s'est engagé aux côtés de l'Institut National des Métiers d'Arts, l'Association des Plus Beaux Villages de France et La communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien pour mettre en avant le travail et le talent des artisans

locaux. Un soutien logistique nous est proposé par «Culture et Loisirs». Louis Fricaud et Michel Borgnat partagent également ,lors des réunions de préparation, leur avis éclairés.

Pour cette première participation nous avons cherché, avec les artisans, à présenter de manière vivante la diversité des métiers d'art sous la forme d'un salon dont le fil conducteur est « Patrimoine et métiers d'Art d'un village médiéval».

Vingt artisans d'art ,trois artisans ayant des métiers associés à l'art, et le lycée des métiers d Uzès (professeur et élèves) présenteront leur savoir faire dans les édifices et sur la place du village. Certains de ces artisans ont récemment participé à valoriser notre patrimoine en le restaurant.

Ce rendez-vous est également un moment fort pour les visiteurs. Au cours de ces deux journées, les animations gratuites pour petits et grands permettront de déambuler dans les ruelles à l'occasion de visites guidées, de profiter de jeux pour enfants et de se laisser bercer par le son d'instruments musicaux.





# La vie à Aiguèze

## Jeunes et notre Doyen



### Nos jeunes ont du talent...

Réhabilitation, rénovation dans le respect et l'esthétique de notre patrimoine

Cédric DUIVON poursuit la réhabilitation du moulin. Après maints travaux de maçonnerie il avait posé les menuiseries des volets et fenêtres de sa confection. Une nouvelle étape s'est déroulée alors qu'il dévoilait sa dernière œuvre en plaçant la superbe porte d'entrée qu'il vient de terminer. Du bel ouvrage réalisé avec beaucoup de goût ; de telles réalisations concourent à valoriser notre patrimoine.

Bravo à Cédric et Julie, et bonne installation ....dans quelques mois, car il reste encore quelques petits travaux de finition.

De son côté, sur la placette Yan FRICAUD et Stéphanie poursuivent leurs travaux avec aussi beaucoup de goût. Leur miellerie devrait être opérationnelle d'ici le printemps, magasin de vente et appartement suivront.

A l'entrée du village, Rémi PEROLLET et Agnès ont entrepris la rénovation de leur maison. Gageons que Pierrot serait heureux de voir de telles évolutions.



### Notre doyen a 100 ans !!!

Anniversaire ce 20 février de Robert de Traxel

Le 20 février 1915 naissait Robert De Traxel notre Doyen. Artiste, sculpteur, personnage atypique parfois à l'image de notre village, dont l'oeuvre, dont la maison, marquent tous les visiteurs du village.

A l'heure de la parution de ce bulletin, une délégation municipale (Salud Chabot et Annie Fricaud) se prépare à se rendre à l'hôpital de Pont-Saint-Espirit où il est actuellement pensionnaire pour fêter avec lui un tel événement.

Le prochain numéro s'arrêtera bien sûr plus longuement sur cet événement et sur notre doyen à qui nous souhaitons un joyeux anniversaire.



**1915**  
**C'** est  
l'année de  
naissance de  
notre doyen  
Robert De  
Traxel.

# La vie à Aiguèze

## Travaux hivernaux



### Des travaux rue de la Fontaine et portail haut

Le problème récurrent d'évacuation des eaux usées chez M & Mme SCHENK est maintenant résolu. Jean Pierre LAVASTRE et Patrick MARRON ont effectué les travaux de raccordement pour que les écoulements soient dorénavant satisfaisants.

Les eaux de ruissellement sont canalisées place du parking haut, mais les travaux ne sont pas tout à fait terminés. Reste à faire, le scellement des tuyaux pour assurer la stabilité de l'ouvrage. La mise en discrétion des tuyaux d'évacuation, suggérée en réunion de conseil municipal se fera dans le temps par un apport de terre et autres végétaux.



### De la santé de nos platanes...

Courant Janvier les platanes de la place ont été taillés. Cette taille est nécessaire, par mesure de sécurité, pour permettre un développement harmonieux des arbres et conserver un ombrage apprécié par les Aiguèzois et les visiteurs. Cette taille permettra également de limiter l'installation de dortoirs des étourneaux, qui occasionnent le dépôt de fientes malodorantes sur la place du village et à l'ancienne école.

Lors de l'opération de repérage et d'appréciation des travaux, le responsable de l'entreprise avait évoqué quelques petits soucis sur deux arbres. Le premier situé devant le café s'est vu amputé d'une grosse branche jugée dangereuse. Le second, situé devant le domaine Tour Paradis, dont l'état général est jugé critique, s'est vu pour instant amputé d'une branche maîtresse. Lors de la coupe de cette branche le danger s'est avéré bien réel au vu de l'état de développement des champignons et moisissures au cœur même de la branche. Un événement dramatique aurait pu avoir lieu en cas de rupture lors de la saison du restaurant voisin ou du passage d'un usager. Place du 19 mars, les platanes plus petits ont également eu droit à un passage du coiffeur

pour les mettre en forme. Deux ont du être supprimés du fait des blessures irréversibles provoquées par les accrochages des voitures.



Une étude sur l'état de santé de nos platanes a été réalisée il y a quelques années. En se basant sur cette étude et sur l'évolution des arbres le conseil municipal sera amené à se prononcer sur les modes de gestion, l'entretien et/ou le remplacement de certains arbres. Comme d'habitude, vos idées en la matière seront les bienvenues.



# La vie à Aiguèze

## Retour sur Noël



### Marché de Noël

Le marché de Noël a eu lieu le dimanche 7 décembre. Sa réussite est liée à une préparation minutieuse, une très bonne organisation de tous les villageois acteurs de cet événement et un public nombreux.

Durant la phase préparatoire, il faut souligner l'action du secrétariat de mairie (Alexandra) pour la sélection et l'inscription des exposants, il faut mettre en avant le gros travail du bureau et des bénévoles de l'association "Culture et loisirs" (Jeannot – Denis – Daniel - Jean ...), des employés municipaux (Jean-Pierre et Patrick), sans oublier les dames qui ont contribué à l'embellissement du village en confectionnant les cadeaux accrochés aux arbres (Annie, Salud, Ginette, Bernadette, nos 2 Françoise, Simone, Pascale, Marie-Do, Séverine, Valérie), celles qui ont préparé le Téléthon (Béatrice et Alexandra) et Jean qui avec son petit fils a mis en place les grandes affiches. Les dames de la paroisse, qui comme chaque année, ont eu à cœur de réaliser une crèche magnifique avec les santons d'exception que compte le patrimoine de l'église. De nombreux volontaires dont l'action permanente et le soutien permettent de favoriser la vie sociale du village. De nombreux volontaires qui prennent de leur temps pour l'offrir aux autres et présenter

l'image d'un village dynamique et accueillant.

L'organisation du marché pilotée par la mairie a voulu sélectionner les exposants en ne prenant que ceux offrant des articles se rapprochant du thème de Noël et liés à l'alimentaire et l'artisanat avec une préférence locale. L'implantation de ces commerçants a été sectorisée pour regrouper les animations destinées aux enfants tout en facilitant la surveillance dont ils font l'objet. L'accueil destiné à des associations (collège et associations) extérieures au village montre la volonté d'ouverture propre à favoriser les échanges et les actions caritatives.

Le positionnement des 26 exposants (23 commerçants, 2 associations et 1 invité) a été assuré par notre garde Fred et Alexandra. Les droits de place (417,50 €) permettent de limiter la part financière de la mairie.

Le marché s'est déroulé dans d'excellentes conditions, la météo favorable a permis aux nombreux enfants de s'émerveiller lors de la descente en rappel du père Noël (merci à Yann et Cédric) qui est un moment magique et qui de plus met en valeur un de nos patrimoines les plus précieux ; de profiter des jeux en bois d'Amélie (financés par l'association culture et loisirs) et du manège après avoir été maquillés par Valérie Bruyère.

Le père Noël, venu spécialement de Laponie pour visiter notre village, a pu converser avec beaucoup d'enfants et a même réussi à rassurer les plus apeurés,

Les nombreux commerçants ont apprécié l'accueil et l'organisation : ils tirent un bilan très positif de la journée. Tous, en nous quittant, nous ont dit : "A l'an que ven". Nos visiteurs ont apprécié la qualité des décorations mises en place, le choix des exposants et le dynamisme déployé par le village pour les accueillir.

Le téléthon, organisé en parallèle à notre marché a aussi connu une réussite. La générosité des Aiguèzois et visiteurs a permis de collecter la somme de 684 €. Jeux de dés, vente de gâteaux confectionnés par nos cuisinières, pesée de la courge (35,200 kg) gagné par la famille Marron qui n'a pas fini de manger de la soupe... A noter que cette générosité est à rapprocher de celle de "l'opération Brioche" de l'automne qui avait permis de verser 661 € à l'APBEI au profit des enfants.

Ce marché, rythmé discrètement par l'orgue de barbarie de Lila Sol et la musique d'ambiance, s'inscrit dans la tradition.

Aiguèze bénéficie d'une image d'exception, d'une configuration propice à ce type de manifestation, d'un



# La vie à Aiguèze

## Retour sur Noël



### Marché de Noël

tissu associatif dynamique. Tous les événements organisés profitent de cette situation. Nous avons cette chance, profitons en et faisons en sorte que cette dynamique soit transmise et reprise pour le plaisir de tous.





# La vie à Aiguèze

## Retour sur Noël



### Marché de Noël ... Merci !

Le mercredi 10 décembre, la municipalité et "Cultures et Loisirs" ont convié toutes les personnes qui ont aidé pour l'organisation, la mise en place, la préparation et le jour même pour le marché de Noël, à un petit apéritif. On pense aux "Dames" pour la préparation des décorations ; aux employés municipaux ; à ceux qui ont aidé pour l'affichage ; à la tenue de la buvette/restauration de "Culture et Loisirs" ; à l'orga-

nisation du stand Téléthon ; au rangement/nettoyage du lendemain ; à nos petits lutins qui ont aidé le Père Noël à descendre du clocher ; à notre correspondant/journaliste qui a mis en avant notre marché...

Malheureusement, les virus ont eu raison de certains d'entre nous, comme Louis ou Patrick qui ont du resté couché. D'autres courageux comme Jeannot ou Bernadette sont venus, combattant

fièrement les gripes ou autres microbes. C'était l'occasion aussi de se féliciter de notre "vivier" d'âmes bénévoles que possède notre village. On dit souvent qu'Aiguèze est un village dynamique où il se passe énormément de choses : "Mais comment vous faites ?". Ce dynamisme ce sont les villageois qui le crée...



# ASSOCIATIONS

## Noël des enfants des Souriceaux Intellos



### Noël des petits aiguëzois

Le traditionnel Noël des enfants d'Aiguèze, a eu lieu le dimanche 14 décembre. Les "Souriceaux intellos" avaient (encore) tout organisé : un joli spectacle "Le graphosonge" de la compagnie "Marche ou rêve" avec Camille et Stéphanie de Crest, un spectacle tout en ombre et lumière ; la venue du père Noël qui était bien fatigué mais a trouvé les ressources pour amener un joli cadeau à chaque petit aiguëzois ; un goûter ; un

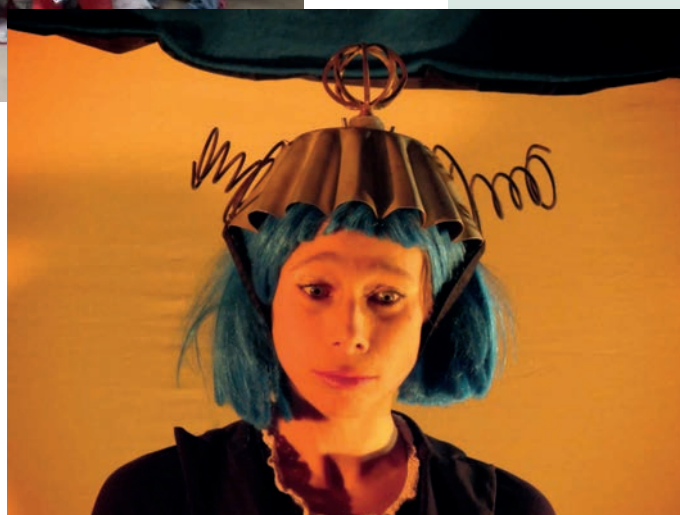
concours de dessin (voir un autre article du site) ; et une tombola dont vous voyez ici les noms des gagnants.

Rappelons que cette journée n'aurait pas lieu si d'autres festivités n'avaient pas lieu afin de pouvoir financer celle-ci : nous pensons au marché aux fleurs ; à la buvette du concours de pétanque ; à la fête de la courge (qui a du être annulée cette année).

Notre petit doigt nous a informé

qu'il y a de fortes chances que ce soit la dernière année pour notre présidente Béatrice et notre secrétaire Séverine qui veulent bien passer le relais ...Merci à elles pour toutes ces années au service de notre "jeunesse"...

Rappelons aussi que des photos individuelles ont été prises de chaque enfant avec Papa Noël. Vous avez dû les recevoir. Si ce n'est le cas, contactez nous à [aigueze2014@gmail.com](mailto:aigueze2014@gmail.com)





# histoire du village

## Petit village...grandes histoires



### MEMOIRE DES CHARBONNIERS

*Béatrice Chauvin, dans le cadre de la page "Souvenirs et Anecdotes" du Bulletin Municipal nous conte cette fois, l'histoire des charbonniers...Alors, prenez ce bulletin, installez vous près de votre cheminée et lisez...*

Entrons dans la forêt et la garrigue d'avant la houille (+/- 1870), d'avant le charbon de terre et de pierre (anthracite). La forêt est un lieu de vie, bruisant d'agitation humaine et de rumeurs aux parlers et accents multiples, du petit lever au coucher du soleil.

Ecoutez ! Là-bas, la cognée du bûcheron qui orchestre les chants d'oiseaux, et par là, des rires d'enfants suivit de la cueilleuse de myrtilles accompagnée de son ami le chasseur de vipères, à moins qu'elle ne vienne ramasser du chiendent ou ramasser des glands à torréfier. Et de là, la vie de la charbonnière ... notre charbonnier, sa femme et leur marmaille, arrivent dès que le merle et la grive commencent leur nid, après le travail du bucheron, quand le bois a un peu séché : leur vie est particulièrement rude ; femme et enfants travaillent avec le père de famille, en toutes saisons. Ils construisent des cabanes en bois ou en pierres et montent les charbonnières tout près pour les surveiller tout au long de leur combustion. Ce chantier n'est pas un ensemble constitué une fois pour toute. Il naît, grandit, décline et s'éteint. C'est pour un temps (de 6 mois à 8 ans) une cité végétale qui émerge de la forêt. Il s'y déroule une vie quotidienne avec des mariages, naissances et décès.

Le charbonnier choisit l'endroit où construire son habitat et sa première meule. Il cherche d'anciens emplacements car il faut moins débroussailler et la terre y est restée profondément plus chaude. Même 30 ans après, la couleur plus foncée de la terre, l'herbe d'un vert-gris particulier, le guidera.

L'emplacement de la meule ne se fait jamais au hasard. Dans le cas contraire, il choisit un emplacement fait de terre meuble, parfaitement aplani, sur lequel il plante un poteau central de 2 m de hauteur autour duquel seront déposés des copeaux puis des branches serrées verticale-

ment de façon que la meule s'effondre progressivement au cours de la calcination.

Une fois entassée, la meule peut atteindre 1,60 m de hauteur et représente de 12 à 14 stères de bois. On la recouvre alors d'une épaisse couche de feuilles, puis d'une couche de terre agglutinée avec un peu d'eau. C'est cette lourde chape qui permet au bois de se calciner lentement sans flamme vive.

Pour allumer sa meule, le charbonnier grimpe à son sommet, enlève le poteau central et verse dans l'espace ainsi libéré une pelletée de braises rouges. Le feu une fois pris, le charbonnier rebouche la cheminée avec un petit pieu, gardant son poteau central pour de futures meules. Traditionnellement le charbonnier installe plusieurs meules dans sa clairière, mais prend soin, de n'en allumer qu'une meule à la fois afin de bien surveiller la calcination du bois. La cuisson d'un fourneau peut prendre de 36 à 50 heures selon l'importance de la meule, la nature du bois rassemblé et le tirage donné.

L'orage imprévu ou les risques d'incendie constituent les grandes craintes du charbonnier. L'ouverture du fourneau demande 2 bonnes heures d'un travail qui doit être précis et rapide. La poussière brûlante rend la tâche très pénible.

Avec son râteau à longues dents, le charbonnier fouille les entrailles de la meule pour en extraire les braises. Le charbon obtenu est ensuite entassé en roue, une fois refroidi. Vient ensuite le travail de l'ensachage, auquel peut participer toute la famille. Quelques temps après, grâce à des charrois de bouviers, le charbon de bois gagne enfin villes et villages, ou il est vendu au poids.

Son logement, une cabane : petite pour ne pas perdre trop de bois et y garder un peu de chaleur en hiver ; elle est ronde dressée sur 3 ou 4 pieux, faite de branches, branchages, mousses, fougère, genêts, recouverte de gadoue et tapis-

# histoire du village

## Petit village...grandes histoires



### MEMOIRE DES CHARBONNIERS

sée de motte de gazon. Elle se confond dans le paysage. Jamais vraiment fermée : la nuit notre charbonnier doit se lever toutes les deux heures. Au fil des années, modernisme oblige, on la couvrira de papier goudronné, de tôles, ce sera même une baraque en planches avec toiture. Pas de cheminée, le charbonnier allume au milieu de sa case sur un losange de pierres plates, son feu de charbon qui brûle sans fumée... Il s'agit de fumards, ces morceaux de bois qui n'ont pas bien cuit. Quand il fait vraiment trop, trop froid, il s'enveloppe d'un sac à charbon.

La mobilité et le manque d'écrits rendent incertaine la descendance des familles de charbonnier et permettent peu de reconstituer civilement les familles.

Globalement un enfant naît tous les deux ans, plusieurs meurent en bas-âge et peu, très peu arrivent à l'âge adulte. Dès 9 ans, il aide son papa à rouler le bois et à préparer les fouées, mettre le précieux combustible dans les sacs (parfois on triche ! on ajoute du sable !), vérifier la couleur de la fumée ; bleu c'est OK, blanc ce n'est pas bon !), à le ramener quand il a pris une petite cuite, braconner du petit gibier. Ils aident leurs mamans également, notamment à fabriquer des galettes de châtaignes, à traire la chèvre qui fournit le lait, à cueillir myrtilles, champignons et légumes sauvages, à récolter de l'eau pour la soupe (parfois même, après la pluie dans les ornières laissées par les charrettes).

L'enfant du charbonnier n'a pas vraiment le temps d'apprendre à lire et à écrire, ni à jouer de la petite trompette ou flûte qu'il s'est fabriquée dans un rejet vidé de sa sève. Mais il apprend bien d'autres choses plus utiles à son quotidien. Ses père et mère lui transmettent, les trucs et astuces indispensables à la vie nomade.

Jusqu'au milieu du XIXème siècle, l'activité de charbonnage est surtout pratiquée par les paysans et les artisans qui exploitent la forêt selon leurs besoins et cette activité n'est pas considé-

rée comme un métier à part entière. L'activité des charbonniers devient une spécialité dans la seconde moitié du XIXème, d'abord aux mains des Auvergnats, puis à celles des Italiens. L'immigration italienne s'intensifie entre 1870 et 1914, d'abord pour les travaux saisonniers, puis pour fuir la misère sociale ou le régime fasciste instauré par Mussolini. Le terme charbonnier désigne le travailleur de la forêt, sachant couper le bois et le carboniser. Très vite, ils sont appelés par les villageois « les charbonniers ».

Le charbon de bois est une substance solide s'apparentant au carbone, obtenu après le dépouillement du bois de toutes les matières volatiles qu'il contient grâce à la chaleur. Le charbon de bois fournit en énergie les véhicules à gazogène des années 1940.

Les derniers charbonniers, souvent surnommés les gueules noires disparurent à l'époque de la seconde guerre mondiale, à cause de la vulgarisation du gaz butane.



# AGENDA

## Les rendez-vous



### Les dates

Dans cette page, vous retrouverez les informations, les évènements...

#### **22 et 29 mars**

Election départementales

Attention !!! Le bureau de vote pour le 29 mars est déplacé à la salle de l'ancienne école.

#### **28 et 29 mars**

Salon «Patrimoine et métiers d'art d'un petit village médiéval»

Journées européennes des Métiers d'Art

#### **19 Avril**

Marché aux fleurs

Association des «Souriceaux Intellos»

#### **26 Avril**

Repas des aînés



**En cette période, plusieurs vols ou effractions ont eu lieu au centre même du village en plein milieu de la journée. Soyez donc vigilants.**

**N'oubliez pas de fermer à clés vos portes même si vous vous absentez quelques minutes, fermez vos fenêtres, ne laissez rien en apparence notamment dans les voitures.**

Bulletin municipal  
Aiguèze  
n°6 Février 2015  
Directeur de publication :  
Chenivresse Alain, maire

Rédacteurs et commission de rédaction :  
Costa A. Lefrançois P  
Perollet R.

Impression et distribution  
par nos soins  
Tirage 150 exemplaires

Reproduction interdite  
sans autorisation de la  
commune  
Dépôt légal à parution